

## MOTION II

Réunion 28 avril 2020 des administrateurs de la FNBE sur le thème de la mise en œuvre du déconfinement. Nous avons relevé trois types de situations pour lesquelles nous proposons des réponses pour chaque cas.

<b>ACCUEIL</b>	Pour entrer obligation port du masque et gel ou liquide hydroalcoolique Une seule personne présente dans la salle d'accueil (secrétariat) Écran de protection transparent Adapter le contrat de formation aux nouvelles dispositions Pour les paiements, privilégier le virement ou le chèque Le sans contact pour les rares établissements disposant d'un terminal CB
<b>SALLE DE COURS</b>	Distanciation de 1m Masque apporté par les apprenant.e.s Visière pour le formateur A la fin du cours désinfection de la salle Respect d'un parcours pour les apprenant.e.s (circulation interne)
<b>CONDUITE</b>	Masque pour l'apprenant.e Masque FFP2 et lunettes ou visière pour le formateur Si deuxième apprenant.e à bord, distanciation de 1 m avec masque A la fin de chaque cours désinfection de la barre à roue, des manettes des gaz et d'inversion, des mains courantes, du tableau de bord, des sièges, du mannequin simulant l'homme à la mer,...

## REMARQUES

1. Compte tenu de la surface de la majorité des salles de cours, il faudra envisager de réduire de moitié le nombre de places habituelles ce qui va réduire d'autant le nombre d'apprenants rassemblée conjointement. Il faudra donc augmenter le nombre de session de formation pour une même période tout en ne perdant pas de vue le nombre de places effectives dans la salle d'examen qui sera réduit par rapport à la période d'avant le confinement.
2. Pour être accepté dans l'établissement de formation et à bord du navire chaque apprenant.e. devra venir avec son masque.
3. Ne pas oublier de rédiger un contrat de formation adapté aux nouvelles dispositions afin d'engager par sa signature avant tout règlement, l'apprenant.e à respecter les conditions d'exploitation de l'établissement ou renoncer à y suivre la formation.

Quimper le 28 avril 2020

Le Comité de Direction

de la FNBE